

## SITE DE L'ÉCLUSE 18 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE LA ROCHE AUX FÉES (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or  
Crugéy  
bief 18 du versant Saône



Dossier IA21003696 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

### Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

**Période(s) principale(s)** : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

**Dates** : 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par travaux historiques)

**Auteur(s) de l'oeuvre** :

Jacques Foucherot (architecte, attribution par source)

### Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle présente une extension agricole sur tout l'arrière. Elles sont construites en moellons enduits et réunies sous une même toiture à longs pans dont un des versants se prolonge en appentis de tuiles plates. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre en plein-cintre. Accès aux parties basses de l'extension par des portes ménagées sur les façades latérales. Accès à l'étage de soubassement (cave) de la maison par une porte en façade latérale. Puits à proximité. Latrines à droite de la maison. On note un élargissement du canal en amont du site d'écluse.

### Éléments descriptifs

**Murs** : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

**Toit** : tuile mécanique

**Typologie** : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

### Sources documentaires

#### Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**  
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

## Informations complémentaires

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : canal de Bourgogne

**Dénomination** : site d'écluse

**Parties constituantes non étudiées** : maison, écluse, puits, toilettes publiques

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Maison éclusière de face.**

21, Crugey, lieudit : bief 18 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102275NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue d'ensemble du site d'écluse prise de l'amont.**

21, Crugey, lieudit : bief 18 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102271NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine